



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 6 octobre 2026 à 8 h 58 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, monsieur le conseiller Steve Moran, président, et madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis formant quorum du comité.

Sont absents, monsieur le conseiller Adrian Corbo et madame la conseillère Caroline Murray.

Monsieur le conseiller Steve Moran, président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe.

CE-2026-677*

RÈGLEMENT NUMÉRO 14-11-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 14-2001 CONCERNANT LA RÉGIE INTERNE DU CONSEIL, DES COMMISSIONS ET DU COMITÉ PLÉNIER AINSI QUE LE PARTAGE DES FONCTIONS ENTRE LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF DANS LE BUT DE MODIFIER CERTAINS ARTICLES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d’adopter le Règlement numéro 14-11-2026 modifiant le Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif dans le but de modifier certains articles.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

STEVE MORAN
Président
Comité exécutif

M^e VÉRONIQUE DENIS
Greffière
Comité exécutif